

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille quatre-cent-dixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 28 février 2017, à 15 heures

*Président* : M. Alexey Borodavkin.....(Fédération de Russie)

GE.17-11463 (F) 050318 060318



\* 1 7 1 1 4 6 3 \*

Merci de recycler



**Le Président** (*parle en russe*) : Je déclare ouverte la 1410<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Cet après-midi, nous allons poursuivre le débat de haut niveau de la Conférence. Trois orateurs sont inscrits sur la liste d'aujourd'hui. Nous aurons également du temps pour les délégations qui demandent à exercer leur droit de réponse.

Permettez-moi maintenant de suspendre la séance le temps d'accueillir notre premier invité de marque, M. George Ciamba, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en russe*) : La séance reprend. Je souhaite la bienvenue à notre premier invité de marque de cet après-midi, Son Excellence George Ciamba, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Roumanie. Je vous remercie, Excellence, d'intervenir devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Ciamba** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences, Madame la Secrétaire générale adjointe par intérim, Mesdames et Messieurs les représentants, étant donné que c'est la première fois que j'interviens devant la Conférence du désarmement, qu'il me soit permis de dire que je suis très heureux et très honoré d'être ici aujourd'hui et de pouvoir exprimer mon ferme soutien aux travaux de cette instance unique en son genre dans le domaine des négociations sur le désarmement et la non-prolifération.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Président et exprimer ma gratitude à l'Ambassadeur Borodavkin et au Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Møller, qui m'ont aimablement convié à intervenir devant cet éminent auditoire et à ajouter la voix de la Roumanie à celles qui appellent à la revitalisation de cette instance unique dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Borodavkin, de votre accession à la présidence actuelle et de vous assurer du plein appui de la Roumanie à vos travaux au profit de la Conférence. Je souhaite également plein succès aux six Présidents pour l'année 2017 dans leurs efforts conjoints visant à faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, dans les remarques qu'il a adressées à la Conférence le 24 janvier dernier, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, a adressé un message très clair à cette instance, concluant sur une idée forte : « Vous avez une responsabilité envers tous les États et tous les peuples. Il est temps, à présent, d'être à la hauteur. » Dans son message, le Secrétaire général a mis l'accent sur la mission de la Conférence du désarmement en tant que force motrice dans l'édification d'un monde plus sûr et d'un avenir meilleur pour nous tous.

Cette vision doit nous inspirer. En effet, il est regrettable que la Conférence du désarmement ne soit toujours pas en mesure d'initier des travaux concrets et d'entamer de véritables négociations. Cela fait trop longtemps qu'à Genève et à New York, nous nous bornons à exprimer notre inquiétude face à l'incapacité de la Conférence à surmonter ses divergences et à reprendre ses travaux de fond.

Nous devons avancer. Nous devons nous engager davantage – sur le plan politique. Selon moi, c'est la seule manière pour nous de réaffirmer la capacité de la Conférence à répondre aux défis mondiaux du désarmement dans le cadre de négociations multilatérales.

Je suis ici aujourd'hui pour réaffirmer que la Roumanie appuie résolument les efforts visant à sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement et à renforcer le programme multilatéral de désarmement. La participation de haut niveau aux travaux de la Conférence n'est qu'une des mesures susceptibles de contribuer à débloquent la situation.

Bien que nous soyons tous conscients des nombreuses tentatives qui ont été faites sous l'égide d'un trop grand nombre de présidents successifs, la Conférence du désarmement est toujours perçue comme incapable d'initier des travaux concrets et d'entamer de véritables négociations. En tant que membre fondateur, la Roumanie continue d'attacher une grande valeur aux travaux de cette instance. Nous sommes fermement

convaincus que la Conférence du désarmement jouit d'un rôle et d'une place uniques parmi les organes multilatéraux pour traiter les questions relatives à la maîtrise des armements, à la non-prolifération, au désarmement et à tous les problèmes connexes.

C'est dans cet esprit que la Roumanie – en tant que premier pays à la présidence de la session en cours de la Conférence – s'est efforcée de trouver une solution procédurale qui nous permettrait à tous de relancer le moteur grippé du mécanisme de désarmement après deux décennies de blocage. Je saisis cette occasion pour vous remercier et vous féliciter tous d'avoir décidé, le 17 février, de créer un groupe de travail sur la voie à suivre pour déterminer les bases communes d'un programme de travail assorti d'un mandat de négociation. La Roumanie continuera de soutenir toutes les présidences de la Conférence et le Président du groupe de travail, l'Ambassadeur Htin Lynn du Myanmar, dans leurs efforts pour élaborer un programme de travail le plus rapidement possible. Nous devons désormais poursuivre sur cette lancée et essayer de mettre tout en œuvre pour nous entendre sur une décision trop longtemps ajournée.

Chaque année, la communauté internationale continue d'être confrontée à de nouveaux défis dans les domaines du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Bien qu'aucun document final consensuel n'ait été présenté à la Conférence d'examen, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires continue d'occuper une place centrale dans l'actuel régime de désarmement et de non-prolifération et reste un instrument indispensable à notre sécurité collective pendant le cycle d'examen en cours, ce qui implique notamment de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action de 2010.

Cette année, nous nous préparons pour la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020, qui se tiendra à Vienne du 2 au 12 mai 2017. Nous tenons à saluer les efforts déployés jusqu'ici par l'Ambassadeur Henk Cor van der Kwast des Pays-Bas dans le cadre de la préparation de cette réunion. Je voudrais également profiter de cette occasion pour déclarer qu'à notre avis, même s'il est difficile d'en prévoir l'issue, le principal enjeu consiste à éviter un nouvel échec en 2020. Le Traité est bien trop important pour être tributaire d'exigences ou de programmes politiques irréalistes et non consensuels.

La Roumanie partage résolument le point de vue selon lequel des mesures plus concrètes sont nécessaires pour œuvrer en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires, mais que le processus ne supporte aucun raccourci. Nous sommes absolument convaincus que de nouvelles dissensions au sein de la communauté internationale retarderont l'ensemble du processus de désarmement nucléaire. Seuls la bonne foi et le dialogue permettent de progresser. Nous considérons que, dans ces conditions, l'ouverture de négociations concernant un traité interdisant la production de matières fissiles dans le cadre de la Conférence du désarmement est la prochaine étape logique sur la voie du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Naturellement, des préoccupations spécifiques en matière de sécurité pourraient être abordées dans le cadre des négociations.

En outre, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à une adhésion universelle au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Quand je suis revenu au désarmement après autant d'années, j'ai été surpris de constater que les choses en étaient toujours là où je les avais laissées il y a près de vingt ans. Je pense que le Traité n'est toujours pas en vigueur. Alors que nous avons fêté le vingtième anniversaire de la création de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires l'année dernière, nous restons convaincus que l'entrée en vigueur immédiate du Traité constituerait une avancée majeure en faveur d'un monde plus pacifique. La Roumanie soutient pleinement cet objectif.

Monsieur le Président, nous continuerons d'appuyer le plein respect par les États parties de toutes les obligations contractées en vertu des traités, accords et mécanismes existants dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements, et de promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre de ces instruments juridiques internationaux. Cependant, la terreur nucléaire constitue actuellement l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur la sécurité internationale, et elle le restera dans les années à venir. C'était la raison d'être du processus du Sommet sur la sécurité nucléaire. Bien que

l'édition 2016 du Sommet sur la sécurité nucléaire ait été la dernière du genre, nous convenons que la sécurité nucléaire doit rester au premier plan des préoccupations de la communauté internationale. Nous appuyons sans réserve la transition du processus du Sommet sur la sécurité nucléaire vers une formule plus inclusive sous les auspices de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne.

La Roumanie considère que la Convention sur les armes biologiques constitue un élément essentiel de notre sécurité collective. Il n'existe aucune alternative à ce régime. Malgré des efforts louables, il n'a pas été possible de parvenir à un consensus sur un document final de la Conférence d'examen qui soit fonctionnel et qui renforcerait la Convention. La Roumanie reste fermement déterminée à contribuer aux efforts communs visant à identifier les meilleurs moyens de contrer les menaces biologiques.

Nous demeurons également attachés à la Convention sur certaines armes classiques et aux Protocoles s'y rapportant, qui constituent une instance unique qui rassemble expertise diplomatique, expertise juridique et expertise militaire et étudie les questions relatives à l'évolution actuelle et future de la technologie des armes. Nous sommes convaincus que l'examen des questions importantes liées à l'utilisation des systèmes d'armes et le partage d'expérience en matière de mise en œuvre nationale présentent des avantages humanitaires réels et significatifs.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en partageant avec vous quelques-unes des réflexions de Nicolae Titulescu, diplomate roumain et Président bien connu de la Société des Nations à deux reprises – en 1930 et en 1931 – qui entretenait des liens étroits avec la ville de Genève. De la Conférence pour la réduction et la limitation des armements de 1932, M. Titulescu disait qu'elle était la clef de la compréhension mutuelle entre les nations. Il soutenait également que la paix n'est pas l'absence de guerre ; c'est avant tout un état d'esprit basé sur la confiance, la compréhension mutuelle et l'espoir en l'avenir. La paix ne doit pas seulement être proclamée, elle doit être conquise.

Cela vient appuyer notre conviction que les instances multilatérales de désarmement évoluent en fonction des réalités politiques. La Conférence du désarmement ne fait pas exception à cet égard. Il est temps pour elle de renouer avec sa seule et unique raison d'exister : édifier un monde plus sûr et plus pacifique. Cet objectif ne doit pas seulement être proclamé dans des déclarations officielles ; il doit également être mis en œuvre par tous les membres de la Conférence avec une volonté politique forte et dans un esprit de compréhension mutuelle et de confiance inébranlable en l'avenir.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je vous remercie, Excellence, de votre déclaration et des vœux de succès adressés à la présidence russe. Je vais maintenant suspendre la séance, le temps de raccompagner M. Ciamba.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en russe*) : La séance reprend. Je voudrais à présent souhaiter la bienvenue à notre invité de marque suivant, Son Excellence Carlos Raúl Morales Moscoso, Ministre des affaires étrangères du Guatemala. Je vous remercie, Monsieur le Ministre, d'intervenir aujourd'hui devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Morales** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Ambassadeurs et membres des délégations, c'est pour moi un immense honneur d'intervenir aujourd'hui devant la Conférence du désarmement. Je tiens à féliciter M. Alexey Borodavkin, Ambassadeur de la Fédération de Russie, pour son accession à la présidence de la Conférence. Je voudrais également adresser mes salutations au Directeur général, M. Michael Møller, ainsi qu'aux représentants du Bureau des affaires de désarmement, et les remercier pour l'appui qu'ils apportent à la Conférence.

Monsieur le Président, notre monde est aujourd'hui assiégé par de graves menaces à la paix et à la sécurité internationales, des affrontements, des conflits armés et de fréquents actes terroristes. Les dépenses en armement continuent d'augmenter alors que l'on nous dit que les fonds manquent pour combattre la faim, la pauvreté et la maladie. L'adoption du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 et la sensibilisation accrue à la nécessité d'éviter les conflits et leurs retombées contrastent avec la situation qui prévaut dans le dispositif de désarmement de l'ONU. Il est regrettable que nous ayons été

incapables de progresser sur la voie du désarmement nucléaire ; de plus, les perspectives ne sont guère encourageantes, comme l'attestent l'échec de la récente Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, pierre angulaire du régime international de non-prolifération et de désarmement, le fait que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est toujours pas entré en vigueur, vingt ans après qu'il a été ouvert à la signature, et le fait que cela fait à présent vingt et un ans que la Conférence du désarmement échoue à s'acquitter de son mandat. La situation est aggravée par la totale absence de progrès quantitatifs en matière de réduction des arsenaux ; en effet, nous nous trouvons aujourd'hui confrontés à la menace encore plus grande d'une augmentation des arsenaux d'États détenteurs d'armes nucléaires, sous prétexte qu'ils sont indispensables à la sécurité nationale.

La Conférence du désarmement a un mandat important qu'elle doit remplir. Les défis à relever ne sont pas insurmontables. La Conférence doit adopter d'urgence un programme de travail équilibré et complet qui prenne en compte les priorités de la communauté internationale dans le domaine du désarmement.

Mon pays estime que la seule garantie absolue face à la menace que constituent les armes nucléaires est leur interdiction et leur élimination totale – c'est à cette seule condition que nous pourrions instaurer la sécurité collective, qui est l'un des principaux piliers de la paix et de la stabilité mondiales. Nous trouvons encourageant qu'une majorité d'États manifestent un regain d'intérêt et d'optimisme eu égard à l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Guatemala est conscient des conséquences humanitaires graves qui pourraient découler de l'essai et de l'explosion d'armes nucléaires ; c'est pourquoi, comme 127 autres pays, il a adhéré au texte de l'Engagement humanitaire élaboré dans le cadre des conférences tenues à Oslo, Nayarit et Vienne. Nous espérons que jamais plus ces armes ne seront utilisées, en aucune circonstance.

C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 71/258 de l'Assemblée générale, dans laquelle il a été décidé de convoquer en 2017 une conférence des Nations Unies pour négocier un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. Le Guatemala soutient pleinement cette approche multilatérale. Comme il ressort du mandat, le processus sera mené de manière ouverte, transparente et inclusive. Nous espérons que tous les États membres y prendront part. Certains États ont qualifié ces efforts de naïfs ou de contre-productifs, mais bien que nous soyons tout à fait conscients qu'interdiction n'est pas synonyme d'élimination, nous sommes également convaincus qu'il s'agit d'une étape décisive dans la poursuite de cet objectif.

Tant que nous n'aurons pas obtenu l'interdiction et, à terme, l'élimination des armes nucléaires, qui reste notre priorité, nous devons veiller à ce que toutes les initiatives visant à limiter les risques soient pleinement mises en œuvre. Nous sommes convaincus qu'il est indispensable de maintenir le moratoire sur les essais nucléaires jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; à cet égard, nous condamnons avec la plus grande fermeté les récents essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée. Ces actions portent atteinte à la paix et à la sécurité internationales, exacerbent les tensions régionales et entravent les efforts multilatéraux visant à favoriser le dialogue et à instaurer la confiance en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

En outre, nous sommes d'avis que des zones exemptes d'armes nucléaires sont une composante essentielle du désarmement nucléaire. Le 14 février, nous avons commémoré – à l'occasion de la vingt-cinquième session de la Conférence générale de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes – le cinquantième anniversaire de la signature du Traité de Tlatelolco. Mon pays est fier d'être partie à ce traité qui a établi la première zone exempte d'armes nucléaires dans une région à forte densité de population et a fourni un exemple à même d'inspirer la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans d'autres régions. Les ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisme ont adopté une déclaration dans laquelle ils demandaient l'adoption rapide d'un instrument universel et juridiquement contraignant sur l'octroi de garanties négatives de sécurité et engageaient les États détenteurs d'armes

nucléaires qui avaient fait des déclarations interprétatives au titre des Protocoles additionnels I et II au Traité de Tlatelolco à procéder au retrait de ces déclarations et à respecter le statut multilatéral et dénucléarisé de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Guatemala réaffirme qu'il est fermement résolu à se conformer à tous les instruments internationaux auxquels il est partie. Nous sommes fiers de compter au nombre des États parties à la Convention d'Ottawa sur les mines terrestres et à la Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions, qui ont pour objectif commun d'empêcher et de mettre fin aux souffrances inutiles des victimes de ce type d'armes frappant sans discrimination. Nous condamnons énergiquement l'utilisation de telles armes, et nous préconisons la ratification universelle de ces importantes conventions. L'adhésion universelle de tous les États à la Convention sur les armes chimiques et à la Convention sur les armes biologiques est également indispensable. Nous réaffirmons l'importance du plein respect, par tous les États parties, de l'ensemble des dispositions et obligations des Conventions.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour exprimer notre inquiétude croissante face à l'utilisation d'armes explosives dans des zones à forte densité de population. Ces armes ont des conséquences humanitaires dévastatrices et frappent souvent sans discrimination. Nous rappelons l'importance du respect du droit international humanitaire, ainsi que la responsabilité des États de protéger leur population civile. Cette question devrait préoccuper davantage les instances s'occupant du désarmement.

Le Guatemala est fermement attaché au système juridique international et est convaincu que le désarmement général passe par le dialogue et la négociation d'instruments juridiques universels. Comme vous le savez, le Guatemala participe aux séances de la Conférence de désarmement en qualité d'État observateur ; de concert avec un grand nombre de pays de différentes régions, nous nous sommes efforcés de faire verser au débat la question de l'élargissement de la composition de la Conférence. Le Règlement intérieur de la Conférence dispose que sa composition doit être revue régulièrement, or cela ne s'est pas produit depuis 18 ans. De notre point de vue, tous les enjeux d'importance mondiale, dont le désarmement fait clairement partie, doivent être traités par des organes représentatifs universels. L'adhésion à la Conférence devrait être ouverte à tous les États qui souhaitent en devenir membres, afin de garantir l'universalité, la transparence, le multilatéralisme et le respect des règles et procédures de l'ONU. Nous sommes reconnaissants envers les nombreux membres de la Conférence qui appuient notre position, et nous espérons que d'autres manifesteront une volonté similaire d'initier un débat constructif et respectueux au sujet de l'élargissement de la Conférence. C'est à cette seule condition que nous renouerons avec cette cause commune qui devrait être la marque de fabrique du mécanisme de désarmement.

Je tiens à vous remercier de l'occasion qui m'a été donnée de m'exprimer, Monsieur le Président, à vous féliciter à nouveau pour votre direction éclairée de cette séance, et à vous remercier, au nom du Gouvernement guatémaltèque, de m'avoir permis de prendre la parole.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je vous remercie de votre déclaration, Excellence. Je vais maintenant suspendre la séance quelques minutes, le temps de raccompagner M. Morales.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en russe*) : La séance reprend. Chers collègues, il y a eu un changement dans notre programme de travail. Le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République bolivarienne du Venezuela a reporté à demain son intervention devant la Conférence du désarmement. Cela nous laisse donc un peu de temps libre, car l'intervention suivante par le Vice-Ministre des affaires étrangères de Thaïlande est prévue à 16 h 15. Nous pourrions bien entendu suspendre la séance et faire une pause, mais je pense qu'il serait préférable de mettre ces quarante minutes à profit pour permettre à ceux qui le souhaitent d'exercer leur droit de réponse. Je dois toutefois vous avertir qu'à 16 h 15 précises, j'interromprai l'exercice de ce droit de réponse afin de donner la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de Thaïlande.

S'il n'y a pas d'objection à ce programme de travail, je demande à présent s'il y a des représentants désireux d'exercer leur droit de réponse.

Je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Ju** Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la République populaire démocratique de Corée a officiellement précisé plus d'une fois que le renforcement de ses capacités militaires et de sa force nucléaire de dissuasion est une mesure fondée de légitime défense visant à préserver la souveraineté du pays et son droit d'exister, eu égard à des décennies de menaces nucléaires et de chantage de la part de forces extérieures. C'est pourquoi je préfère ne pas revenir sur ce point. Ma délégation a plutôt pris la parole afin de rejeter avec force les propos méprisables, irresponsables, impertinents et illogiques tenus ce matin par le Ministre sud-coréen. Sa longue et fastidieuse intervention ne fait que mettre en lumière la tentative désespérée et malveillante de la Corée du Sud de capter l'attention de la communauté internationale et d'obtenir son soutien à sa sinistre campagne politique visant à diffamer la République populaire démocratique de Corée en soulevant des questions dénuées de pertinence et en exagérant les faits à l'appui d'arguments ridicules et sans fondement. Il devrait faire preuve de prudence dans le choix du lieu s'il veut mener un débat relatif à l'appartenance d'un État à l'ONU et à d'autres organisations. La Conférence du désarmement, mandatée pour mener des négociations multilatérales sur le désarmement, ne se prête pas à un débat sur l'adhésion d'un pays donné à l'ONU.

Monsieur le Président, la République populaire démocratique de Corée n'a jamais produit, ni stocké, ni utilisé d'armes chimiques, et notre position sur cette question est cohérente et sans équivoque. À cet égard, ma délégation rejette catégoriquement les hypothèses et spéculations grotesques et mensongères avancées par le Ministre sud-coréen au sujet de l'incident en Malaisie. Chaque État dispose du droit souverain de décider d'adhérer à un traité international, quel qu'il soit, et exercer des pressions en faveur d'une adhésion est un acte inacceptable d'ingérence dans ses affaires intérieures.

En fait les Coréens qui ont été victimes d'une guerre bactérienne inhumaine et brutale menée par les États-Unis pendant la dernière guerre de Corée vivent encore ces jours de souffrance. Cependant, la récente révélation des expériences chimiques menées sur des bases militaires américaines en Corée du Sud sous le nom de « projet JUPITR », qui n'est autre qu'un scénario de guerre chimique, montre clairement que les États-Unis n'ont jamais renoncé à leur projet de mener une nouvelle guerre bactériologique contre le peuple coréen.

En outre, les exercices militaires de grande ampleur menés conjointement chaque année font peser une réelle menace sur la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, mais ils n'ont jamais été remis en question au sein de l'Organisation des Nations Unies. Le mois prochain aura lieu le plus grand exercice militaire jamais mené – nom de code « Key Resolve & Foal Eagle » – aux portes de la République populaire démocratique de Corée ; l'exercice impliquera la mobilisation de troupes massives et de matériel nucléaire stratégique américain, dans une mesure suffisante pour mener une guerre à grande échelle. Si cette auguste assemblée est en mesure de discuter des facteurs déstabilisants pour la paix et la sécurité mondiales, des provocations militaires d'une telle gravité – où un pays doté du plus gros arsenal nucléaire fait peser sur un petit pays une menace qui compromet la sécurité de ce dernier – devraient figurer à l'ordre du jour de ses délibérations. Les pays, y compris les États membres de l'Union européenne, qui ont exprimé leur inquiétude à ce propos devraient faire entendre leur voix au sujet de ce dangereux jeu de guerre et des menaces balistiques nucléaires posées par les États-Unis.

**Le Président** (*parle en russe*) : Quelqu'un d'autre souhaite-t-il exercer son droit de réponse ? Je donne la parole au Représentant de la République de Corée.

**M. Ham** Sang-wook (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à insister sur le fait que les provocations nucléaires et balistiques répétées de la Corée du Nord constituent un affront direct à la détermination qui unit la communauté internationale telle qu'elle se manifeste dans l'adoption à l'unanimité des résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016) du Conseil de sécurité de l'ONU. Elles

démontrent également clairement le caractère irrationnel du régime nord-coréen et de son obsession fanatique pour les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques. De plus, l'odieuse attaque chimique perpétrée récemment en Malaisie montre que la Corée du Nord a la capacité et la volonté de recourir non seulement aux armes nucléaires, mais aussi aux armes chimiques. Cela ne constitue pas seulement une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité stipulant que la Corée du Nord doit abandonner tous ses programmes d'armes de destruction massive ; c'est aussi un défi direct lancé à cette Conférence, à l'origine de la Convention sur les armes chimiques.

Une fois de plus, ma délégation appelle la Corée du Nord à démanteler immédiatement ses programmes d'armes de destruction massive de façon complète, vérifiable et irréversible, dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Gouvernement de la République de Corée collaborera avec la communauté internationale afin d'obtenir le démantèlement du programme nord-coréen d'armes de destruction massive.

Monsieur le Président, ma délégation saisit cette opportunité pour souligner que les exercices annuels conjoints de la République de Corée et des États-Unis sont transparents, à visée défensive, et menés dans le respect du droit international et en réponse à la menace militaire flagrante actuellement exercée par la Corée du Nord.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je vois que le Représentant des États-Unis d'Amérique souhaite exercer son droit de réponse. Vous avez la parole.

**M. Hall** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, les États-Unis agissent dans le plein respect des obligations qui leur incombent au titre de la Convention sur les armes chimiques, et nous rejetons les accusations de la République populaire démocratique de Corée. Nous avons toujours clairement indiqué que nous n'accepterions jamais la Corée du Nord comme un État doté d'armes nucléaires, pas plus que nous n'admettons que la Corée du Nord possède de telles armes. Les États-Unis opposeront une réponse ferme au mépris que la République populaire démocratique de Corée manifeste vis-à-vis de ses engagements et obligations à l'échelle internationale, et nous continuons d'appeler la République populaire démocratique de Corée à mettre un terme à son comportement déstabilisant et menaçant et à honorer ses obligations et engagements internationaux.

Les exercices annuels « Key Resolve & Foal Eagle » du Commandement des forces combinées de la République de Corée et des États-Unis auront lieu en mars et avril prochains. L'exercice « Ulchi Freedom Guardian » du Commandement des forces combinées sud-coreano-américaines aura lieu en août et septembre cette année. Comme nous l'avons déjà dit, nos exercices militaires annuels conjoints sont transparents, à visée défensive, et ont lieu régulièrement et ouvertement sous le commandement des forces combinées depuis une quarantaine d'années. Ils visent à ce que nous soyons mieux préparés à défendre la République de Corée, à protéger la région et à préserver la stabilité de la péninsule coréenne. Ces exercices témoignent clairement de l'engagement des États-Unis envers l'alliance.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je donne à présent la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Ju Yong-chol** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation est contrainte de reprendre la parole, car ces allégations stéréotypées à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée entendent déformer la réalité. Par conséquent, ma délégation ne voit pas la nécessité de répondre à chacune des observations sans fondement. Toutefois, les Sud-coréens doivent garder à l'esprit que leurs tentatives ridicules pour amener divers pays de cette instance à pointer un doigt accusateur vers un État membre en particulier se solderont par un cuisant échec.

La Corée du Sud ferait bien de prendre des mesures utiles – quoique tardives – afin d'apaiser les tensions et d'améliorer les relations intercoréennes plutôt que d'avoir recours, en collusion avec des forces extérieures, à une campagne d'affrontement futile et sans espoir à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée. Les États-Unis

devraient prendre la courageuse décision d'opter pour un changement de politique vis-à-vis de la République populaire démocratique de Corée et de renoncer à ses manœuvres d'intimidation en vue d'exercer des pressions sur la République populaire démocratique de Corée. Une pression accrue ne fera qu'accroître la détermination de la République populaire démocratique de Corée à continuer de renforcer ses capacités de défense. Telle est la ferme résolution de la République populaire démocratique de Corée.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je donne à présent la parole au Représentant de la République de Corée.

**M. Ham** Sang-wook (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation insiste de nouveau sur le fait que la Corée du Nord doit tenir compte de la série de sanctions très sévères et très complètes adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité. La communauté internationale a clairement indiqué qu'elle ne resterait pas les bras croisés face au mépris et au dédain de la Corée du Nord pour les normes et règles internationales. Pourtant, la Corée du Nord fait la sourde oreille aux avertissements répétés de la communauté internationale et ne semble pas prête à mettre un terme à ses flagrantes violations des normes et règles internationales. Au contraire, la Corée du Nord s'emploie à émettre des critiques sans fondement à l'encontre du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, tout en continuant de menacer la paix et la sécurité internationales.

La résolution 2321 (2016) du Conseil de sécurité, adoptée suite au cinquième essai nucléaire effectué par la Corée du Nord l'année dernière, mettait en garde contre une éventuelle suspension des droits et privilèges dont jouit la Corée du Nord en sa qualité de membre de l'Organisation des Nations Unies. En effet, ainsi que mon Ministre l'a dit ce matin, nous devrions nous interroger sérieusement sur le bien-fondé de l'adhésion d'un pays qui contrevient aux règles dans une mesure sans précédent – j'ai nommé la Corée du Nord – aux organismes de réglementation que sont l'Organisation des Nations Unies et la Conférence du désarmement. Nous exhortons la Corée du Nord à se comporter désormais comme un membre responsable de la Conférence du désarmement, à abandonner immédiatement tous ses programmes d'armes de destruction de masse et à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et aux normes internationales.

**Le Président** (*parle en russe*) : La République populaire démocratique de Corée a la parole.

**M. Ju** Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de reprendre la parole. La Corée du Sud n'a ni la légitimité ni les qualifications requises pour parler de l'adhésion de la République populaire démocratique de Corée à l'ONU. En ce qui concerne la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, la République populaire démocratique de Corée a déjà exprimé sa ferme détermination à rejeter ces résolutions.

Le Conseil de sécurité a adopté à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée plusieurs résolutions dans lesquelles il condamne les essais nucléaires et balistiques menés par cette dernière à des fins défensives et les lancements de satellites à visée pacifique car ils constituent une menace pour la paix et la sécurité mondiales. Dans le même temps, le Conseil de sécurité a gardé le silence sur les essais nucléaires et balistiques effectués par d'autres pays. Il s'agit d'un cas extrême de pratique d'une politique discriminatoire de deux poids, deux mesures et d'abus du mandat des Nations Unies. C'est pourquoi la République populaire démocratique de Corée n'a jamais pris acte des résolutions du Conseil de sécurité. La Corée du Sud ne devrait donc pas évoquer ces résolutions.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je pense que toutes les parties ont exposé leurs points de vue de manière suffisamment détaillée, et je propose que les questions relatives aux relations bilatérales entre États soient examinées ailleurs que dans le cadre de la Conférence du désarmement. J'invite mes collègues à mettre fin à ce débat et à mettre le temps restant avant l'intervention du Vice-Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande devant la Conférence à profit pour prendre un café, par exemple. La séance est suspendue jusqu'à 16 h 15.

*La séance est suspendue à 15 h 45 ; elle reprend à 16 h 10.*

**Le Président** (*parle en russe*) : La séance reprend. Je vais maintenant suspendre brièvement la séance le temps d'accueillir le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, de l'accompagner à la tribune et de lui donner la parole.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en russe*) : La séance reprend. Je voudrais à présent souhaiter la bienvenue à notre invité de marque suivant, Son Excellence M. Virasakdi Futrakul, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande. Je vous sais gré d'intervenir devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Futrakul** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est un immense honneur pour la délégation thaïlandaise d'intervenir aujourd'hui devant la Conférence du désarmement afin de réaffirmer notre soutien à cette auguste instance et notre position sur la question du désarmement. Avant de poursuivre mon propos, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré du plein appui de la Thaïlande à tous les efforts déployés pour faire avancer les travaux de la Conférence.

La Thaïlande soutient sans réserve un multilatéralisme efficace au service du traitement des questions relatives au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements, qui sont des composantes essentielles dans la création d'un environnement propice à une paix et à un développement durables. À cet égard, la Thaïlande a eu l'honneur de présider le Groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire l'an dernier. Nous espérons sincèrement que ses travaux feront la différence et contribueront à renforcer le régime actuel de désarmement et de non-prolifération, ce qui nous rapprochera de notre objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Monsieur le Président, près de quatre décennies se sont écoulées depuis la création de la Conférence en 1979. La Thaïlande se félicite des contributions de la Conférence à la promotion du désarmement et de la sécurité internationale. Toutefois, depuis des années, les membres et les non-membres ont exprimé à maintes reprises l'espoir que la Conférence pourra surmonter les difficultés rencontrées pour faire face efficacement à l'évolution du contexte sécuritaire et aux différences de priorités entre ses membres. Bien que la Thaïlande ne soit pas membre de la Conférence, nous aspirons nous aussi à voir la Conférence progresser. Pour ce faire, cependant, nous pensons que le statu quo est à exclure.

Premièrement, nous sommes convaincus que le processus de négociation de la Conférence devrait être plus inclusif et plus transparent, et mobiliser toutes les parties prenantes.

Deuxièmement, nous reconnaissons le succès significatif découlant de la règle de consensus. Dans le même temps, nous devons trouver des moyens d'avancer sur les questions sur lesquelles il est difficile de parvenir à un consensus.

Troisièmement, la Thaïlande tient également à saluer et à souligner la contribution de la société civile et des milieux universitaires dans le domaine du désarmement, en particulier pour ce qui est de mobiliser le soutien de l'opinion publique et de façonner les mentalités en fonction des valeurs normatives internationales. La Thaïlande souhaite encourager une plus grande participation de ces secteurs de la société dans les instances appropriées à l'avenir, car leur contribution et leurs idées pourraient dynamiser les débats en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable.

Il est évident que les États Membres de l'ONU, qu'ils soient ou non membres de la Conférence, souhaitent vivement faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement. En effet, les progrès réalisés au sein d'autres instances parallèles sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération dans un contexte de stagnation prolongée de la Conférence nuisent à sa crédibilité. Les nouveaux défis qui se posent en matière de sécurité et les changements intervenus dans le paysage politique international nous amènent à un moment critique où l'engagement et la coopération de bonne foi en matière de

désarmement et de sécurité internationale sont de plus en plus importants. Par conséquent, pour rester pertinente dans le domaine de la sécurité et du désarmement, la Conférence doit incontestablement sortir de l'impasse actuelle et élaborer un programme de travail viable.

En conclusion, les progrès dans le domaine du désarmement exigent une volonté politique forte, une détermination continue et un effort concerté de la part de tous les pays. Ces efforts collectifs pourraient contribuer substantiellement à la réalisation des objectifs de développement durable centrés sur les populations. Ils renforcent également la sécurité sous tous ses aspects, y compris la sécurité humaine, qui est fondamentale pour une paix et un développement durables.

La Thaïlande, une fois de plus, tient à réaffirmer son engagement constant en faveur du désarmement et de la non-prolifération, ainsi que l'appui à toutes les activités de la Conférence et la relance de nos efforts à tous les niveaux pour promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et le bien-être collectifs.

Je souhaite à tous les membres de la Conférence que la session de 2017 connaisse un dénouement positif, et je me réjouis à la perspective de voir des progrès positifs dans un avenir proche.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je vous remercie de votre déclaration, Excellence. Je tiens également à exprimer ma gratitude pour les paroles aimables adressées à la présidence russe. Je suspends à présent la séance afin de raccompagner Son Excellence.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en russe*) : La séance reprend. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux d'aujourd'hui sont donc terminés. La prochaine séance plénière aura lieu demain, mercredi 1<sup>er</sup> mars. Je souhaite à tous mes meilleurs vœux pour le début du printemps. À 11 heures, nous entendrons les interventions de la Bulgarie, de l'Irak, de la Suède et de la République bolivarienne du Venezuela. La séance est levée.

*La séance est levée à 16 h 25.*